

Légende

- Limite de zone ou de secteur**
- Zone A (A, Ap)
 - Zone N (N, Ne, Nh)
 - Zone UA (UA, UAj)
 - Zone UB (UB, UBj)
 - Zone UE
 - Zone UX
- Élément de patrimoine à protéger (L.151-19 du code de l'urbanisme)
- Espace boisé classé
 - Cavité souterraine
 - Élément de paysage à protéger (L.151-23 du code de l'urbanisme)
 - Secteur comportant des orientations d'aménagement et de programmation
 - Périmètre de protection relatif à l'application du Règlement Sanitaire Départemental
 - Zone inondable (PPRI)
 - Emplacement réservé

Libellé	Bénéficiaire
Emplacement réservé n°01: Extension du cimetière	Commune
Emplacement réservé n°02: Extension de l'école	Commune
Emplacement réservé n°03: Présence d'une canalisation d'eaux pluviales	Commune
Emplacement réservé n°04: Création d'une mare	Commune



Mézières-en-Drouais

PLAN LOCAL D'URBANISME

Règlement graphique

Echelle: 1/2000e

Arrêté le: 02 octobre 2019

Enquête publique: du 20 juin au 23 juillet 2020

Approuvé le: 30 octobre 2020

